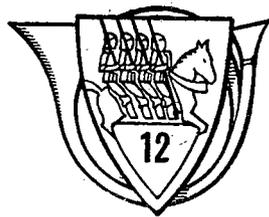


N° 9

*Boz*

AMICALE DES ANCIENS



DU 12<sup>E</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS

## S O M M A I R E

<u>HISTORIQUE</u> du 12ème CHASSEURS . . . . .	Page 2
<u>De BUDAPEST</u> a SUEZ . . . . .	5
<u>Au QUARTIER</u> fabert . . . . .	7
<u>MORT</u> du Général d'HUMIERES . . . . .	8
<u>COMMUNIQUE</u> . . . . .	8 & 9
<u>NOTRE CARNET</u> de FAMILLE . . . . .	10

---000---

La correspondance doit être adressée :

- a) pour les Membres de la Section de ROUEN : a Monsieur Jean LEGRIS, rue de la République a ROUEN (Seine-Maritime)
- b) pour les Membres de la Section de SEDAN : a Monsieur Martial MOYEN, 38, Av. des Martyrs-de-la-Résistance a SEDAN, ou au Commandant de GRETRY, 27, Av. Philippoteaux a SEDAN

o  
o o  
o

- DONNEZ-NOUS des renseignements concernant vos évènements de famille.
- AIDEZ-NOUS à la rédaction du Bulletin en nous envoyant le récit de souvenirs personnels, en nous transmettant des articles susceptibles d'intéresser les Membres de l'Amicale.

HISTORIQUE du 12ème CHASSEURS (suite)

(Voir bulletin n° 8 - Mars 1956)

1797

Jusqu'à la fin de 1797, les armées françaises du Rhin restèrent dans leurs cantonnements et la paix avec l'Autriche ne fut pas troublée. Le traité de Campo-Formio n'avait laissé à la France qu'un seul ennemi : le gouvernement de l'Angleterre.

La paix régnait donc sur le continent européen lorsque des troubles éclatèrent en Suisse.

Dans ce pays, les habitants de la province de Vaud, autrement dit la principale région de langue française n'étaient pas considérés par ceux de Berne, Fribourg et Zurich, comme des citoyens. Ils ne pouvaient pas participer à la vie politique et à l'administration.

La Révolution Française fit concevoir à ces gens qu'ils pouvaient acquérir des droits que les autres habitants de la Suisse leur refusaient. et pour y parvenir ils demandèrent l'appui du gouvernement français.

Le 28 Décembre 1797, le Gouvernement de Paris fit déclarer aux Gouvernements de Berne et de Fribourg qu'il appuierait les revendications des Vaudois.

Berne et Fribourg firent des préparatifs pour étouffer l'insurrection Vaudoise; mais pour répondre à ces mesures le Gouvernement français fit avancer une division de l'armée d'Italie vers les frontières Suisses. Le Général commandant cette division envoya un officier et deux estafettes à l'armée Suisse rassemblée à Yverdon pour exiger de son commandement le licenciement des troupes.

L'officier et les soldats furent attaqués pendant l'accomplissement de leur mission et tués.

Le Général français fit alors avancer sa Division, lui fit traverser le lac de GENEVE et l'installe à LAUSANNE.

Le canton de BERNE prenant peur demanda aux autres cantons de venir à son aide. Les Suisses rassemblent ainsi une armée de 30.000 hommes.

Mais le Gouvernement français renforce alors les troupes qu'il a en Suisse en envoyant une division prélevée sur l'Armée du Rhin : la division du Général SCHAWEMBOURG, dont fait partie le 12ème Chasseurs.

Nous sommes au 20 Février 1798.

Le 1er Mars, les hostilités reprennent. Le 12ème Chasseurs a l'avant-garde marche sur SOLEURE, il y entre le 2 au matin; pendant que l'autre division française occupe FRIBOURG.

Le 5 Mars, le 12ème Chasseurs pénètre dans Berne, qui est occupée le jour même par la division. La jonction des deux divisions françaises s'y réalise dans la nuit du 5 au 6.

Mais malgré les succès des troupes françaises, des ilots d'insurgés se forment assez puissants pour nécessiter une action de l'armée française.

Le 12ème Chasseurs marche contre eux et les obligent à se soumettre près d'ARAU.

Le 24 Avril, les Français entrent à Zurich.

Pendant tout le mois de Mai le régiment est continuellement en mouvement pour déjouer les complots des insurgés.

Le 5 Juillet, une partie des troupes française quitte la Suisse pour l'Armée d'Italie.

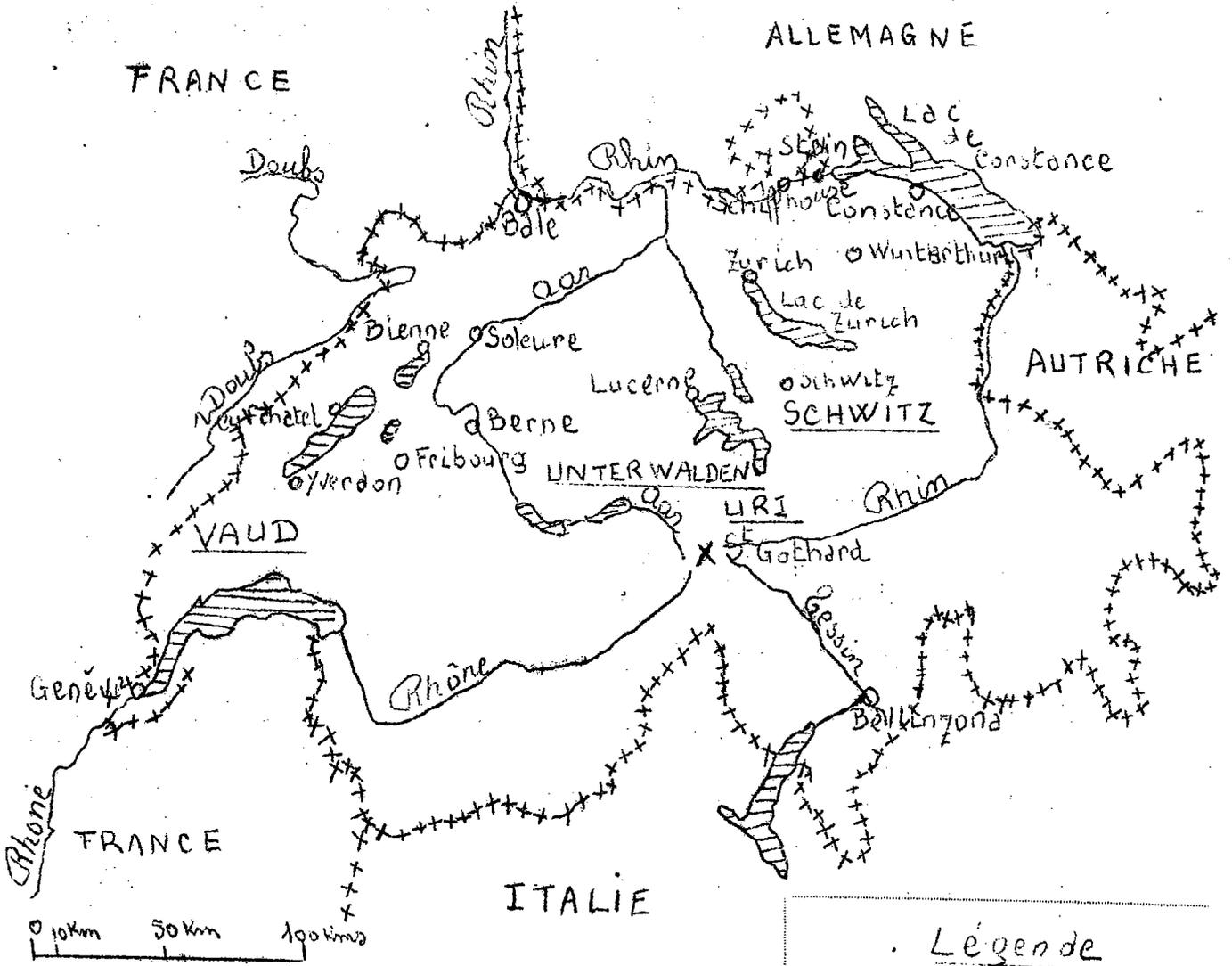
Encouragés par cette diminution des effectifs français, les insurgés se soulèvent dans les cantons de SCHWITZ, URI et UNTERWALD. Le 12ème Chasseurs fait partie de la colonne de répression. Près de SCWITZ il se couvre de gloire, en mettant en déroute 2000 Suisses fortement retranchés. Le régiment avait pour cette opération mis pied à terre, chose rare pour l'époque.

Le 22 Septembre, la Suisse est pacifiée et les troupes installées dans des cantonnements. Le 12ème Chasseurs a un escadron à ZURICH au quartier général, et le reste du régiment à WINTERTHUR.

Au commencement de 1799, les événements tournent mal. L'Angleterre a réussi à reconstituer une coalition avec l'Autriche, la Russie, une partie de l'Allemagne, Naples, le Portugal et la Turquie.

Le Gouvernement français devant cette situation menaçante constitue trois armées à MAYENCE, sur le Haut-Rhin, en Suisse; enfin une armée en Italie.

# CARTE DE LA SUISSE



- Légende
- VAUD - Canton de Vaud
  - o Villies
  - +++++ Frontières
  - 🏞️ Lacs
  - ~~~~~ Cours d'eau

Le 6 Mars, les troupes se mettent en mouvement, le 12ème Chasseurs s'installe à SCHAFFHOUSE. Mais, le 14 Mars, le 1er Escadron du 12ème Chasseurs est à STEIN.

Le 25 Mars, l'Armée bat en retraite; le 1er Escadron n'a pas été prévenu de ce mouvement, aussi ne tarde-t-il pas à être encerclé à plus de trente lieues de l'Armée. Le Capitaine ETIENNE, commandant l'escadron refuse de se rendre. Il charge plusieurs fois pour se dégager. Onze chasseurs réussissent à passer et rejoindre l'armée, mais le Capitaine ETIENNE, deux fois blessé, est fait prisonnier avec son escadron.

La défaite des Français est due à la grande disproportion entre leurs effectifs et ceux de l'ennemi et à l'état de délabrement où se trouvaient les unités, privées de vêtements, de solde, d'approvisionnement. Le gouvernement du Directoire ne fait rien pour améliorer le sort du soldat français.

Le 4 Mai, le 12ème Chasseurs passe à l'armée du Danube avec la division LECOURBÉ, qui se trouve le 6 en avant du Saint-Gothard; le Quartier Général se trouve à Bellinzona, sous la garde du 12ème Chasseurs.

Le 12 Août, le 12ème Chasseurs est envoyé à SOLEURE pour se refaire, détachant le 3ème Escadron au quartier général à ZURICH.

Le 12 Septembre, le 1er Escadron, après cinq mois de captivité, rentre en France et rejoint le régiment à SOLEURE où son arrivée se fit avec beaucoup d'apparat.

Le 9 Novembre, autrement dit le 18 Brumaire, un coup d'état place à la tête du gouvernement de la France le Général BONAPARTE et le nomme Premier Consul pour une durée de 10 ans.

(à suivre)

-----  
-----

SERVICE du BULLETIN - Nous rappelons aux Membres retardataires que le bulletin n'est adressé qu'à ceux qui sont à jour dans le paiement de leur cotisation. Dites-le autour de vous et aidez-nous à ramener au sein de notre Amicale ceux qui, soit par négligence, soit par désintéressement se détachent de notre Association. Merci.

-----  
-----

De BUDAPEST a SUEZ

---

Les derniers événements de Hongrie et d'Egypte peuvent paraître à beaucoup avoir été inutiles pour ne pas dire néfastes.

A quoi bon, en effet, la révolte des Hongrois contre un régime et une occupation étrangère insupportables, puisque ce malheureux peuple a été écrasé par les chars moscovites, sa jeunesse, femmes et enfants compris, a été décimée ou déportée en Sibérie.

A quoi bon l'attaque d'Israël contre l'Egypte, dont l'armée s'est dégonflée lamentablement au premier coup de fusil, abandonnant armes et bagages sur le terrain; puisque les vainqueurs doivent, sous la pression de l'O N U et de l'Amérique, évacuer la presqu'île du Sinaï et l'enclave de Gaza.

A quoi bon le débarquement des Franco-Britanniques dans la région du Canal de Suez, dont l'occupation avait été prévue sur toute sa longueur, puisque, sous les mêmes pressions, non seulement cette opération a été stoppée dans son développement, mais que Port-Saïd et Port-Fouad, précieux gages, ont été abandonnées sans contre-partie précise.

Mais, demandera-t-on, pourquoi les Israéliens ont-ils attaqué l'Egypte? C'est que dans ces dernières années celle-ci préparait sans vergogne, au vu et au su de tout le monde, et d'accord avec d'autres états, arabes ou non, l'écrasement d'Israël.

Pourquoi, demandera-t-on encore, les Franco-Britanniques ont-ils monté l'affaire d'Egypte? Les raisons sont les mêmes pour les Français et pour les Anglais. C'est qu'en effet le pétrole est une denrée essentielle pour l'économie des deux peuples. Ce précieux carburant nous vient du moyen Orient dans la proportion de 90 % de notre ravitaillement. Sur 24 millions de tonnes 12 millions passent par le Canal de Suez, 10 millions empruntent les pipe-lines de l'Irak Pétroleum (compagnie exploitant les puits de pétrole de l'Irak). Lorsque NASSER s'est emparé arbitrairement du Canal de Suez, notre ravitaillement en pétrole s'est trouvé menacé et c'est précisément pour empêcher la mise hors d'état de cette grande voie d'eau que l'expédition d'Egypte a été décidée. Malheureusement le coup de frein qui lui a été donné n'a pas permis d'atteindre le but cherché. Nous en ressentons les conséquences aujourd'hui.

Ainsi donc perte de gages et de prestige pour Israël; perte de gages et de prestige pour les Anglais et les Français; victoire du dictateur égyptien, NASSER, alors qu'il aurait dû s'effondrer et disparaître pour le plus grand bien de notre Afrique du Nord et de la paix dans le Moyen-Orient.

Telles sont les conséquences de la mésentente qui règne dans le camp Occidentalo-Américain.

Cependant, tout n'a pas été inutile dans ces événements, ne serait-ce que d'avoir mis en pleine lumière des faits soupçonnés par les uns, niés par les autres, mais qui s'avèrent tangibles.

Derrière le rideau de fer, les pays satellites tentent de secouer le joug avec plus ou moins de violence. La Pologne a réussi pacifiquement à desserrer quelque peu l'étreinte de son puissant voisin; on a parlé ces jours-ci de troubles en Bulgarie; il y a eu ceux qui se sont produits en Allemagne Orientale l'année dernière; mais il y a eu surtout ceux de Hongrie qui ne sont pas encore terminés à l'heure où nous écrivons ces lignes. La répression a été atrocement sanglante; les dirigeants russes se sont montrés ce qu'ils sont : des "Barbares".

Cette révolte des pays satellites dévoile un point faible dans le système moscovite. Aussi le Russie cherche-t-elle une compensation à cette faiblesse en essayant de tourner les positions du Bloc Occidental en gagnant à sa cause les pays arabes.

Déjà la Syrie et l'Egypte sont d'obédience moscovite. Témoin le matériel russe détruit au sol par l'aviation alliée ou tombé aux mains des Israéliens : 50 avions bombardiers, 100 avions à réaction, 100 canons autotraction, 500 pièces d'artillerie, 200 chenillettes, 2 destroyers, 4 dragueurs de mines, 20 vedettes lance-torpilles, 1 million de couvertures. De quoi équiper une armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes comprenant des spécialistes que l'Egypte est incapable de fournir elle-même. Témoin également la volonté de la Syrie et de NASSER de couper l'Europe Occidentale de ses sources de ravitaillement en pétrole pour affaiblir son potentiel industriel et économique et en faire une proie facile.

Il est apparu, en outre, la nécessité de confier la question du Canal de Suez à un organisme international afin qu'il échappe à l'arbitraire d'une seule puissance.

Enfin, il est apparu également que les nations hier encore dites "Grandes Puissances", telles l'Angleterre et la France, sont incapables aujourd'hui de régler seules certains problèmes internationaux, d'où l'obligation d'organiser l'Europe Occidentale en un bloc solide et puissant pouvant peser d'un grand poids dans le Pacte Atlantique, dont il importe de resserrer étroitement les liens.

-----  
-----

AU QUARTIER FABERT  
-----

Peut-être serez-vous intéressés que nous vous entretenions aujourd'hui de ceux qui vous ont remplacés au Quartier Fabert, votre quartier dont vous conservez le souvenir avec émotion.

Le quartier Fabert est occupé actuellement par un Groupe du 17ème Régiment d'Artillerie, armé de canons de 155 m/m automoteurs (autrement dit sur chars) pesant 37 tonnes - un rien - magnifique matériel dont il n'existe aucun autre exemplaire en France.

Depuis l'année dernière, les artilleurs reçoivent à Fabert l'instruction du fantassin et, celle-ci terminée, laissant à Sedan leurs superbes pièces, ils vont rejoindre au Maroc les camarades qui les y ont précédés à MARRAKECH et à OUARZAZATE.

Ils y protègent les Français qui résident dans cette région.

Le 11 Novembre dernier, à OUARZAZATE, le Colonel ROUSSEAU, commandant le Régiment, en présence de nombreux membres de la colonie française, venus la plupart de très loin et très émus par la cérémonie qui allait se dérouler, présente les recrues à l'étendard.

Ensuite, il remit au Canonnier YGER la croix de la valeur militaire en récompense d'un magnifique fait d'armes. N'a-t-il pas à lui seul délivré tous les hommes de son groupe qui avaient été faits prisonniers par surprise.

Enfin, le Colonel ROUSSEAU prenant la parole retraça l'historique du Régiment et dit ensuite : ... "Mais bientôt des français tombent à nouveau" (il s'agit de ceux qui ont été massacrés au Maroc).

"Un peuple ami, le Maroc, qui avait donné à la France tant de marques de reconnaissance et partagé ses sacrifices dans deux conflits mondiaux, ce peuple, victime d'une propagande étrangère, traverse une crise grave et laisse se commettre des crimes sur son territoire."

"Pour préserver la vie de ses nationaux, la France doit envoyer au Maroc d'importants renforts et le 17ème vient prendre place au milieu d'eux. Mais son matériel reste à Sedan, car la France se refuse à appliquer les méthodes que d'autres utilisent aujourd'hui en Hongrie; c'est avec vos poitrines, avec votre coeur, que la France vous demande de faire le mur à l'abri duquel renaitra la confiance."

Méditons ces paroles qui mettent en lumière deux procédés : d'un côté, la civilisation faite d'abnégation et de cœur, de l'autre la barbarie tout court.

-----  
-----

### MORT du GENERAL d'HUMIERES

-----  
-----

La Cavalerie est en deuil, le Général de Division Gaston d'HUMIERES est décédé à l'âge de 80 ans, le 30 Septembre dernier à MARCOLES (Cantal) où il a été inhumé le 2 Octobre.

Un certain nombre d'entre vous se souviennent de lui très certainement, car de 1931 à 1938 le 12ème Chasseurs a été placé sous ses ordres d'abord quand il commandait la 7ème Brigade de Cavalerie, puis la 3ème Division de Cavalerie.

En 1938, il quitte ce commandement pour passer au cadre de réserve.

Ils se souviennent de son élégante silhouette, de sa belle allure à cheval, de son comportement qui faisait deviner son amour profond du métier, son affection pour les gradés et cavaliers servant sous ses ordres.

Ceux qui l'ont connu au front se souviennent de son sang-froid, son courage, sa volonté indomptable, sa science militaire.

Le Général d'HUMIERES personnifiait le véritable esprit cavalier. Gardons dans nos coeurs son souvenir.

-----  
-----

### LE PECULE DES ANCIENS PRISONNIERS de GUERRE 39-45

-----  
-----

La procédure de règlement pour le pécule des prisonniers de la guerre 1939-45 vient d'être modifiée, précise le Ministre des Anciens Combattants, par une circulaire du 19 Octobre.

Pour les intéressés qui, ayant présenté tardivement leur demande n'ont pu percevoir encore le premier tiers venu à échéance cette année, le règlement des deux premiers tiers, maintenant exigibles, se fera en une seule fois. Un titre sera remis en vue du paiement du dernier tiers.

-----  
-----

LE DRAPEAU TRICOLORE  
POURRA DESORMAIS RECOUVRIR LE  
CERCUEIL d'un A.C.  
-----

A différentes reprises nous avons demandé que le drapeau tricolore puisse recouvrir, lors de ses obsèques, le cercueil d'un ancien combattant décédé.

C'est aujourd'hui chose faite. Le Ministre des Anciens Combattants vient de faire connaître au Ministre de l'Intérieur qu'il approuve entièrement cette mesure "qui constitue un hommage mérité aux anciens combattants et relève utilement, dans certains cas, leur prestige aux yeux de l'Administration".

Les Municipalités ont donc été averties qu'il sera possible, désormais, en accord avec la famille et l'association à laquelle appartenait l'ancien combattant décédé, de recouvrir son cercueil d'un drapeau tricolore, lors des obsèques.

-----  
-----  
DEMANDES de PECULE  
-----

Nous informons nos camarades anciens prisonniers de guerre, que les demandes de pécule (guerre 1939-45) peuvent à nouveau être présentées jusqu'au 1er JANVIER 1958. Après cette date, ILS SERONT FORCLOS.

Vous avez donc intérêt à demander dès maintenant les formulaires à remplir et toutes instructions utiles. Une fois votre dossier constitué, veuillez nous le faire parvenir et nous nous chargerons, après examen, de sa transmission aux services intéressés.

-----  
-----  
COURRIER

Nous avons reçu des nouvelles et des vœux de nos amis qui se trouvent dans des résidences éloignées, nous les en remercions et leur adressons nos souhaits les plus amicaux. Il s'agit de :

CHARLOT, 3 Cité Nouvelle du Champ Rond, ORLEANS  
ROSSEEL, Ferme Expérimentale, FES (Maroc)  
DAMAS, Trésorerie Générale, KAOLACK (Sénégal)

NOTRE CARNET de FAMILLE

---

NAISSANCES -

Monsieur et Madame CHARLOT André font part de la naissance de leur 2ème fille, Marie-Edith.

Orléans, le 22 Janvier 1956.

Monsieur et Madame DAMBOT font part de la naissance de leur fille, Jacqueline.

Fère-en-Tardenois, le 11 Mai 1956

Monsieur et Madame LECOMTE font part de la naissance de leur fils, Bruno.

Remilly le 15 Juillet 1956.

Monsieur et Madame DROUET font part de la naissance de leur fils, Alain (10ème enfant).

Sedan, le 2 Novembre 1956.

Sincères félicitations aux parents et vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGES - Notre sympathique ami, Charles LAMOTTE d'ARGY, Membre du Comité, a marié sa fille, Marguerite-Marie, à Monsieur Jean-Pierre de LESTAFIS, le Samedi 29 Décembre 1956, à La Moncelle.

- Le Lieutenant-Colonel BOUHET a également marié son fils, Philippe . (Biarritz - Octobre 1956).

Bien vives félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

NECROLOGIE - Nous avons appris le mort de notre camarade BOUZIN Fernand décédé accidentellement à Castres le 9 Juillet 1956, en service commandé.

Notre ami DEKETER Armand nous fait part du décès de sa belle-mère, Madame Veuve HERELLE, survenu à Torcy-Sedan le 15 Novembre 1956.

Tous nos sentiments de condoléances bien sincères et bien douloureux.

PROMOTION - Par décret du 6 Novembre 1956 (J.O. du 14.II.56) le Chef d'Escadrons de MASIN est promu au grade de Lieutenant-Colonel.

Toutes nos bien vives félicitations.

SUCCES SCOLAIRES -

C'est avec plaisir que nous enregistrons un nombre intéressant de succès scolaires parmi les enfants des membres de notre Amicale, à l'issue de l'année scolaire 1955-56. Jugez-en vous-mêmes.

Tout d'abord, Melle Françoise JACOB, fille de notre ami Jean JACOB (membre du Comité), a subi avec succès, à la 1ère session (il n'en est pas de même pour l'examen du permis de conduire...) les épreuves du Baccalauréat, 2ème partie, section philo. De plus, cette charmante demoiselle se paie le luxe de se classer 1ère à l'examen d'entrée à l'Ecole Normale.

Nous lui adressons des félicitations particulières.

Ensuite, Melle Françoise CARPENTIER, fille de notre ami André CARPENTIER (également membre du Comité) a subi avec succès les épreuves du Baccalauréat, 1ère partie, section classique B.

Melle Annie JADOULLE, fille de notre ami René JADOULLE, enlève brillamment, avec mention "Assez bien", son baccalauréat 1ère partie, série moderne.

Enfin, Melle Noëlle DUTERQUE, fille de notre ami Maurice DUTERQUE - décidément, il n'y en a que pour les filles - a réussi ses examens du B.E.P.C.

A cette pléiade de savantes, nous adressons toutes nos sincères félicitations.

-----  
-----

P.S. - Nous nous excusons des omissions que nous avons pu faire dans notre carnet de famille. Soyez persuadés qu'elles sont involontaires et permettez-nous de vous rappeler que nous ne pouvons publier que les événements de famille qui nous sont signalés.

o  
o o  
o